

## *Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet*

### **PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LOTBINIÈRE MUNICIPALITÉ DE DOSQUET**

Séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue le mardi, 2 mai 2023, à 19h30, au local de la salle multifonctionnelle située au 154 route Saint-Joseph, Dosquet, conformément aux dispositions du Code municipal de la province du Québec.

Les conseillères et les conseillers :

Présents : Aglaée D'Auteuil  
Audrey Charest  
Sylvain Proulx  
Michel Moreau  
Claude Lachance  
Mathieu Lavigne

Assistance : 4

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Yvan Charest, maire et président d'assemblée, également présent.

Madame Jolyane Houle, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

La séance est ouverte à 19h30.

#### **ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 2 MAI 2023.**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 avril 2023.
3. Dépôt du rapport financier et adoption des comptes à payer, dépôt du journal des déboursés et du journal des salaires du mois de mars 2023.
4. Suivi du projet de réfection et d'agrandissement du chalet des Loisirs.
5. Suivi du projet de jeux d'eau.
6. Suivi du projet de sentier au parc de la Rivière.
7. Suivi de subventions : Emploi Été Canada, PRIMA, PARIT, PRIMADA.
8. Prêt de fosses septiques.
9. Suivis comptable.
10. Suivi piste cyclable/ Cœurs villageois et embellissement.

## *Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet*

11. Urbanisme : travaux logement/aînés.
12. Voirie : équipements/ outillage.
13. Tonte de pelouse.
14. Divers :
  - 1) Service incendie.
  - 2) Dosquet tout horizon.
  - 3) Maison des Jeunes.
  - 4) Demandes diverses.
  - 5) Baseball.
15. Période de questions.
16. Fin de la séance.

23-05-9551

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Michel Moreau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance ordinaire, tel que présenté et, en conséquence il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée

23-05-9552

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2023.**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2023;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Moreau, APPUYÉ par Monsieur Sylvain Proulx, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2023, tel que présenté.

Adoptée

*Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet*

23-05-9553

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER, ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DÉPÔT DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU JOURNAL DES SALAIRES DU MOIS DE MARS 2023.**

Les journaux des déboursés numéro 1113 au montant de 22 424,27\$, le numéro 1114 au montant de 364,85\$, le numéro 1115 au montant de 37 701,67\$, le numéro 1116 au montant de 9 414,14\$, le numéro 1117 au montant de 528,36\$ et le journal des salaires au montant de 17 985,55\$ pour le mois de MARS 2023 ont été déposés au conseil. Chaque membre en a reçu copie ainsi qu'une copie de la liste des comptes à payer.

IL EST PROPOSÉ par Madame Aglaée D'Auteuil, APPUYÉE par Madame Audrey Charest, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE les comptes à payer au montant de 331 536,83\$ soient adoptés et payés tels que déposés, et d'autoriser la trésorière à payer lesdits comptes à même les fonds de la municipalité de Dosquet et QUE le rapport financier du 31 mars 2023 soit et est déposé.

Adoptée

23-05-9554

**AMEUBLEMENT CHALET DES LOISIRS.**

ATTENDU QUE la municipalité de Dosquet a déposé une demande dans le cadre du volet 2 du FRR pour la réalisation d'un projet local;

IL EST PROPOSÉ par Madame Audrey Charest, APPUYÉE par Monsieur Sylvain Proulx ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'autoriser l'achat de bancs pour le local de patinoire au montant de 8 099,55\$ avant taxes auprès de Sport Direct et d'un réfrigérateur au montant de 3 487,00\$ avant taxes auprès d'Équipement Bouchard payable à même le volet 2 du Fonds régions et ruralité pour un pourcentage de 50% et que l'autre portion du projet soit assumée à même le fonds d'immobilisations du budget 2023 de la municipalité.

Adoptée

23-05-9555

**PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LE PROGRAMME PRIMADA.**

ATTENDU QUE la municipalité de Dosquet a déposé une demande de subvention au programme PRIMADA afin de pouvoir favoriser le vieillissement actif des citoyens au sein de notre communauté, d'améliorer la qualité de vie des aînés et d'améliorer l'état des infrastructures municipales destinées aux aînés;

## *Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet*

ATTENDU QU'un protocole d'entente doit être officialisé avec le Ministère des affaires municipales et la municipalité de Dosquet afin de convenir des règles de la réalisation de ce dit programme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Audrey Charest, APPUYÉE par Monsieur Michel Moreau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE monsieur Yvan Charest, maire soit autorisé à signer le protocole d'entente entre le ministère des Affaires municipales et la municipalité de Dosquet relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures municipalité amie des aînés.

Adoptée

23-05-9556

### **DÉPÔT DE DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME PRIMA.**

ATTENDU QUE la municipalité de Dosquet désire déposer une demande de subvention au programme PRIMA afin de pouvoir favoriser le vieillissement actif des citoyens au sein de notre communauté, d'améliorer la qualité de vie des aînés et d'améliorer l'état des infrastructures municipales destinées aux aînés;

IL EST PROPOSÉ par Madame Aglaée D'Auteuil, APPUYÉE par Monsieur Claude Lachance ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE :

- le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;
- la Municipalité a pris connaissance du Guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;
- la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;
- la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts.

Adoptée

*Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet*

23-05-9557

**MANDAT SERVICE D'INGÉNIERIE DE LA MRC DE LOTBINIÈRE.**

ATTENDU QUE la municipalité de Dosquet désire obtenir des plans et devis afin d'aller en appel d'offres pour des travaux de réfection de la chaussée de la rue Monseigneur Chouinard, soit le projet 709-23-GM Réfection route locale;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Sylvain Proulx ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'Octroyer le mandat au service d'ingénierie de la MRC de Lotbinière pour la préparation des plans et devis de réfection de la chaussée de la rue Monseigneur Chouinard.

Adoptée

23-05-9558

**CONTRAT DE PELOUSE.**

ATTENDU QUE la municipalité de Dosquet a demandé une proposition de prix pour la tonte de pelouse de la piste cyclable et des bâtiments municipaux pour l'année 2023;

ATTENDU QUE la municipalité de Dosquet a procédé à l'octroi du contrat de pelouse à l'entreprise Fabien les Gazons pour un montant global de 15 985.00\$ avant taxes en 2022;

ATTENDU QUE l'entreprise Fabien les Gazons propose un renouvellement au montant de 16 464,55\$, avant taxes, pour le contrat de tonte de pelouse de la piste cyclable et des bâtiments municipaux en 2023, soit une augmentation de 3%;

IL EST PROPOSÉ par madame Aglaée D'Auteuil, APPUYÉE par madame Audrey Charest ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'Octroyer le contrat de tonte de pelouse à Fabien les Gazons pour un montant de global de 16 464,55\$ avant taxes pour la tonte de pelouse de la piste cyclable et des bâtiments municipaux pour 2023. Le contrat aura une durée d'un an et pourra être renouvelé si entente des parties avant le 9 février 2024.

Adoptée

**DIVERS :**

- 1) Service incendie.
- 2) Dosquet tout horizon.
- 3) Maison des Jeunes.
- 4) Demandes diverses.
- 5) Baseball.



*Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet*

**PÉRIODE DE QUESTIONS :**

23-05-9559

**FERMETURE DE LA SÉANCE.**

IL EST PROPOSÉ par Madame Aglaée D'Auteuil, APPUYÉE par Monsieur Claude Lachance, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE la séance soit levée à 20h14.

Adoptée

**ATTESTATION**

La directrice générale certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées et approuvées par le Conseil de la susdite municipalité.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directrice générale